

ATELIER DE RESTAURATION DE CÉRAMIQUE – 2024-2025

OBJECTIF

Acquérir les bases de restauration de céramique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les objectifs de développement des compétences professionnelles sont fixés individuellement avec chaque stagiaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis en restauration de céramique

Aptitude au travail manuel

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

90 heures en présentiel

15 mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, au rythme de deux journées par mois environ (hors vacances scolaires zone C)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 10

PRIX : 1.300 €

Formation professionnelle : 1.700 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir un pot horticole en terre cuite et des objets en terre cuite et faïence. Prévoir des achats de fournitures : (100-150€), dont 80 € d'achats communs.

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

La formation allie théorie et pratique afin de pouvoir reconnaître les différentes familles de céramique et de savoir adapter les traitements de restauration en fonction de leur nature pour respecter le code déontologique qui régit la profession.

L'apprentissage se concentre sur la restauration de terre cuite et de faïence fine et stannifère (pas de porcelaine).

Toutes les étapes sont abordées : dérestauration, nettoyage, collage, comblement des éclats et des lacunes, modelage pour les reconstitutions en volume, ponçage, retouches picturales, vernis.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Travail individuel et en commun. Corrections au fur et à mesure.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Pauline Marion-Andrès

Mastère en Conservation-Restauration du Patrimoine, spécialité Céramique et Verre de l'École de Condé (Paris) – Formation en histoire de l'art, sciences des matériaux, droit du marché de l'art, restauration de céramiques (terre cuite, faïence, grès, porcelaine) et verre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation. Évaluation initiale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils, de fournitures et de matériels

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)